Montdidier infos

La ville des énergies partagées

LE MAGAZINE DE LA MUNICIPALITE | www.ville-montdidier.fr | Numéro **84 - DECEMBRE 2022**

Joyeuses fêtes de fin d'année

Là où il y a la volonté, il y a un chemin... **(F.M.)**

Le mot du Maire

Catherine QUIGNON
Maire de MONTDIDIER
Conseiller Régional
Chevalier de la Légion d'Honneur

Montdidériens, Montdidériennes,

En cette fin d'année 2022, notre conseil municipal souhaite vous assurer de sa volonté de continuer à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires et indispensables à une bonne qualité de vie dans la cité de Parmentier.
Montdidier se verra bientôt attribuer un sous-préfet qui pourra à nouveau assurer le lien avec notre arrondissement. Il s'agit là d'une excellente nouvelle pour notre sous-préfecture qui retrouve ainsi son rang et sa place au sein de notre département et de la France.
Notre ville aura aussi la chance d'avoir au sein de son centre hospitalier l'installation d'une IRM (Imagerie à Résonance Magnétique). Là encore, une nouvelle fois, nous devons le vivre comme une vraie opportunité.
Je conclurai mon propos par l'annonce de chantiers d'envergure avec le projet d'implantation de la caserne de gendarmerie et de ses logements, d'une résidence séniors, du déploiement de notre parc solaire pour convaincre que nous poursuivons notre démarche d'amélioration des prestations et de l'enrichissement des activités de notre collectivité en lien parfois avec notre communauté de communes.
Vous souhaitant, en cette période, des conditions favorables pour imaginer ensemble une nouvelle année 2023 propice à l'épanouissement de tous à Montdidier.

Ça bouge à Montdidier

Montdidier TP Motoculture

Vente, location, service après-vente, travaux publics, motoculture
Zone Industrielle de la Roseraie
03.22.78.27.19

Joly'cœur

Installation d'un service de friperie au sein du magasin
2 rue Parmentier
jolycoeurcado@gmail.com

Caron fleurs

Remise en peinture de la devanture
17 Place du Général de Gaulle
03.22.78.01.93

Salon M' Hair Artist

Installation d'un nouveau salon de coiffure en centre-ville
15 rue Parmentier

Marini International

Rachat des bâtiments
Zone Industrielle de la Roseraie
06.60.48.55.20

Boulangerie Josse

Travaux d'intérieur, installation de nouveaux présentoirs
3 Place du Général de Gaulle
03.22.78.01.41

Semaine verte du 3 au 8 octobre 2022

Franc succès chez les scolaires : 125 élèves du primaire et 125 élèves en collège public et privé, ont pu voir au cinéma un film sur les arbres remarquables. 450 élèves ont participé aux activités proposées par les animateurs de l'accueil de loisirs dans la salle des fêtes Jean Dupuy (fabrication de papier recyclé, tri de déchets, fabrication de moulin à vent, comment associer fruit, feuille et arbre ou réaliser un herbier). 210 élèves du primaire ont pu visiter sur la semaine la station d'épuration.

Autres points forts :

- Le showroom du mercredi qui s'est tenu à la salle des fêtes avec une quinzaine de participants,
- La randonnée pédagogique du samedi matin, avec animation sur la flore (différenciation des feuillus et des résineux) mais aussi la faune sur différents secteurs boisés de Montdidier dont le jardin anglais ou autour du prieuré,
- Une soirée débat concernant le changement climatique et ses répercussions déjà observables sur notre région des Hauts-de-France, avec participation de la gendarmerie (enquêteur environnement),
- La visite de la Régie électrique dont la nouvelle chaufferie bois (tout public).

Rendez-vous dans 2 ans pour une autre semaine dédiée au développement durable et à l'environnement sur notre commune !

Sobriété énergétique
Notre commune tient ses engagements

À la une de tous les journaux et de tous les reportages nous est évoquée la sobriété énergétique.
Depuis de nombreuses années, notre ville s'est inscrite dans une démarche qui allie le mixte énergétique en matière de production et la maîtrise des consommations.

Nous poursuivons donc notre démarche avec pour rappel :
- des bâtiments isolés et d'autres qui le seront ultérieurement,
- une action sur l'éclairage public qui a commencé en 2001 et qui se poursuit,
- l'installation de systèmes visant à couper l'électricité dans les salles communales à certains horaires,
- la mise en température des gymnases à 15°C et cela depuis plusieurs années,
- la mise en température à 19°C des établissements scolaires,
- l'arrêt de l'éclairage des bâtiments communaux,
- une optimisation de l'utilisation des salles afin qu'un espace chauffé ne le soit pas que pour une seule fois,
- le recours à du chauffage via la biomasse.

Ce qui changera en janvier 2023

La France aura un besoin important d'énergie qu'elle n'est pas sûre de pouvoir distribuer. Montdidier devra alors faire tourner sa centrale thermique au fioul 14 heures par jour pour renforcer la distribution en janvier et février.
Actuellement, cette centrale ne tourne qu'une heure par mois. Nous devrons donc, dans un souci d'économie énergétique, éteindre notre éclairage public de 23h à 05h du matin.
Nous continuerons le changement des ampoules qui équipent nos mâts en les remplaçant par des LEDs.

A RETENIR...

Le retour d'un sous-préfet à Montdidier

Bientôt, un nouveau sous-préfet sera nommé, l'annonce a été faite par le président de la République Emmanuel Macron.

Notre hôpital doté d'un nouvel équipement

L'ARS (l'Agence Régionale de Santé) a validé l'implantation d'une IRM au sein de l'hôpital de Montdidier. Un partenariat sera établi avec le cabinet radiologique de Roye. Des travaux d'importance seront à prévoir.

La falaise menaçante en voie de confortement

7 mois de travaux

L'histoire de Montdidier s'est en partie construite au-dessus de la falaise, sur les hauteurs d'une plaine généreuse dans laquelle coulent les Trois Doms.

Cette falaise a façonné, pendant des siècles, l'histoire de notre ville et de ses habitants.

La superbe église Saint-Pierre et le Prieuré en sont les plus belles preuves, résistant aux aléas que les conflits leur ont fait subir. Malgré tout cela, notre cité a continué d'évoluer et a été à chaque fois reconstruite pour prospérer plus encore.

Après des décennies d'intempéries et une accentuation du changement climatique ces dernières années, à cause d'une abondante végétation et du façonnage par l'Homme qui l'a utilisée aussi bien à des fins économiques (champignonnières, artisanat, etc.) mais aussi pour y construire des abris, notre falaise avait besoin « d'être soignée ».

De nombreuses zones s'étaient écroulées ces derniers temps rue Adrien de la Morlière et ces éboulements mettaient en péril des habitations et leurs occupants.

Les maisons et les bâtiments situés au-dessus de la zone étaient aussi menacés d'éboulements.
Tous ces désordres présageaient d'un avenir sombre pour tout un quartier de notre ville et par conséquent, pour la commune tout entière.

Dès juillet 2020, la municipalité actuelle interpellait les services de l'État. Un rapport avec des préconisations était alors établi que le conseil municipal a validé.

C'est ainsi qu'en septembre 2022, les travaux de confortation de la falaise débutaient pour une durée de sept mois environ afin de solidifier la falaise de façon pérenne.

Différentes actions seront effectuées sur la falaise :
- Un nettoyage des zones,
- Des mises en place de grillages plaqués avec des ancrages maintenus par des croisillons,
- Des enfoncements de barres de différentes longueurs et différents diamètres avec injection de ciment,
- Des mises en place de pilasses dans les caves et leur remblaiement.

C'est un travail titanesque qui devait se faire sur Montdidier afin de préserver l'avenir de notre commune pour les générations futures.

Rappels du Code de la Route pour les trottinettes électriques – gyropodes-monoroues etc…

Les services de la Police municipale et de la Gendarmerie nous ont fait part, lors de la dernière séance de travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), de la recrudescence d'infractions constatées auprès d'usagers de trottinettes électriques -mode de transport qui tend à se développer sur Montdidier- et de comportements dangereux notamment aux abords des établissements scolaires.
Il est donc opportun de faire un rappel de la règlementation en vigueur :
Ces engins appartiennent à la catégorie des Engins de Déplacement Personnels Motorisés (EDPM). Décret n° 2019-1082 du 23 octobre 2019
Se référer à : https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/reglementation-des-edpm

REGLES GENERALES

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 12 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- **L'assurance de l'EDPM est obligatoire** parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre-service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. La vitesse des EDPM est limitée à 25km/h
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Comme pour les vélos, les EDPM ont également la possibilité de se garer sur les trottoirs. Leurs conducteurs sont invités à ne pas gêner la circulation des piétons et d'assurer leur sécurité.

SANCTIONS ENCOURUES

Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 35 euros d'amende (2e classe).
Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4e classe).
Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5e classe).
La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : 35 euros d'amende (2e classe).
Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : 35 euros d'amende (2e classe).

À noter que la gendarmerie procédera à des contrôles réguliers, avec une phase de prévention puis d'application des sanctions.

A savoir !

La Ville de Montdidier se porte systématiquement partie civile lorsqu'une affaire la concernant arrive en jugement. Ce fut encore le cas récemment où elle a obtenu plus de 4000 € de réparations suite à des dégradations commises dans le cadre d'une affaire de délinquance routière ayant occasionné des dégâts sur la voirie et le mobilier urbain.

Education Enfance Jeunesse

Nous mettons en place le projet éducatif territorial !

Le service Éducation Enfance Jeunesse élabore un nouveau Projet Educatif Territorial.
L'objectif est la communication et la définition d'actions communes entre tous les partenaires autour des temps de l'enfant : pendant et hors temps scolaire.
Les objectifs éducatifs définis par la municipalité et les objectifs des projets des écoles permettront une continuité éducative avec des actions :
- Un Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité avec aide aux devoirs sera proposé aux familles.
Les professionnels bénévoles, retraités par exemple, qui sont intéressés par ce projet, peuvent se rapprocher de l'élue concernée à la MDJ Rue Sellier.

- Les animateurs ont déjà proposé des activités dans le cadre de la semaine du développement durable.
Ce type d'animations pourra être reconduit lors de l'organisation de la semaine citoyenne.

Des projets communs lors d'événements pourront être réalisés.

Une participation conjointe aux Nuits de la Lecture en janvier 2023 est en projet.

Conseil Municipal des Jeunes

Un nouveau conseil va être élu

La municipalité souhaite mettre en place un conseil municipal des jeunes.
Une communication en direction des collégiens habitant Montdidier est organisée prochainement.
Chaque candidat remplira un dossier avec l'accord de ses parents.
Il sera alors convié à une réunion à la mairie.
Les volontaires pourront établir leur programme avant les élections et s'engageront pour 3 ans.
Ces élus représenteront les jeunes lors des commémorations et autres évènements et feront leur campagne pour élire leur maire.
Ils monteront des projets : objectifs, financement, actions, bilans… qu'ils présenteront aux élus avant la mise en place.

Noël en fête à Montdidier pour les grands et les petits

Bourse aux jouets
Dimanche 4 décembre

Notre traditionnelle bourse aux jouets aura lieu le dimanche 4 décembre de 10h00 à 16h00 au gymnase Pasteur à Montdidier.

Inscriptions en mairie au CCAS
Prix du mètre linéaire :
Gratuit pour les Montdidériens
Pour les extérieurs : 1 €

Buvette et restauration sur place.
Entrée gratuite.

Concert Soleil Noir
Mercredi 7 décembre

Concert en l'église Saint-Sépulcre à 20h30. Compagnie La Tempête - Conception et direction Simon-Pierre Bestion (8 chanteurs à capella)
Tarif : 7€.

Atelier jeux de société
Mercredi 14 décembre

Après-midi jeux de société à la salle des fêtes Jean Dupuy de Montdidier à partir de 14h00.

Noël dans la ville
Samedi 17 décembre

De 14h à 15h au centre-ville
Passage du Père Noël avec distribution de bonbons et participation de la chorale du collège de Montdidier.

De 15h à 16h au cinéma
Séance photo avec le Père Noël.

Dès 16h au centre-ville
Concert de la chorale du collège Parmentier de Montdidier puis petit goûter offert par la municipalité (crêpes, gaufres, chocolats chauds)

A RETENIR...

Un sapin et des décorations dans votre quartier

Cette année encore, la municipalité met à votre disposition une dizaine de sapins de Noël que les habitants pourront décorer à leur guise. Chacun trouvera bien chez lui à recycler quelques guirlandes, boules ou autres objets de sa fabrication.
Ces sapins seront positionnés aux différents coins de la ville. Nous vous remercions de votre participation.

De nombreuses décorations seront également installées dans différentes rues ainsi qu'au rond-point place Maréchal Foch.
salle des fêtes Jean Dupuy de 14h00 à 17h00. Ouvert à tous.

Votre colis de Noël arrive !

La fin d'année approche, c'est la période des cadeaux. Le colis de fin d'année, offert par la commune aux personnes de 75 ans et plus, habitant Montdidier, va bientôt vous être livré à votre domicile.

Nous espérons que ces quelques petites douceurs contribueront à ce que vous passiez d'agréables fêtes de fin d'année.

Noël des écoles
Dimanche 18 décembre

« TIC, TAC, HOP » par le cirque « CIRQU'ONFLEXE » - 10h30 et 14h à la salle Jean Dupuy
Spectacle de Noël pour les écoles
« Les clowns Tic, Tac et Hop arrivent à Montdidier pour un spectacle où jonglerie en tous genres, équilibres sur monocycles, manipulations d'objets se mélangent pour offrir aux enfants un spectacle de cirque complet »

Lecture de Kamishibaï
Lundi 19 et mercredi 21 décembre

Lecture de Kamishibaï à la bibliothèque de Montdidier «Dans le pays du Père Noël» ou «Le Père Noël a un gros rhume» à partir de 14h30 - Sur inscription au 03.22.98.38.14 (10 enfants maximum)

Thé dansant
Mardi 20 décembre

Thé dansant animé par l'orchestre Intermède, de 14h00 à 17h30 à la salle des fêtes Jean Dupuy de Montdidier.
Tarif : 5€
Sans inscription.

Manèges de Noël
Du 17 décembre au 8 janvier

Emmenez vos enfants pour un tour de manège gratuit en centre-ville de Montdidier.

Patinoire
Du 21 décembre au 8 janvier

Au cœur des festivités de Noël qui prendront place au sein du centre-ville de votre commune, une patinoire de Noël sera installée du 21 décembre au 8 janvier au Jardin Anglais.
On n'oublie surtout pas les gants et le bonnet et on file avec famille ou amis s'amuser en plein air.
Gratuite pour tous !

Piste de luge
Du 21 décembre au 8 janvier

Point de Noël sans piste de luge et celle de Montdidier aura de quoi vous séduire cette année. Cette dernière sera montée rue Jean Dupuy du 21 décembre au 8 janvier pour votre plus grand plaisir !
Gratuite pour tous !

Traineau de Noël
Vendredi 23 décembre

Animation en centre-ville
Samedi 24 décembre

1000 étoiles

Concours de vitrines de Noël

La mairie de Montdidier organise le concours « des vitrines de Noël » ouvert à l'ensemble des commerçants de Montdidier du jeudi 1er décembre au mardi 20 décembre.

Visite du Jury le mercredi 21 décembre et remise des lots par Mme le Maire.

Sans inscription. Règlement disponible en mairie auprès de Mme Cavelle.

A RETENIR...

Tombola de Noël
Du 17 au 24 décembre

Une tombola de Noël sera organisée du 17 au 24 décembre par la mairie. Les tickets seront à récupérer chez nos commerçants de Montdidier et à déposer dans l'urne qui sera située devant la mairie. Tirage au sort chaque soir sur le parvis de la mairie.

Pour que Noël n'oublie personne
Le 25 décembre

Cinéma gratuit le 25 décembre à 15h30, au Cinéma Hollywood Avenue de Montdidier
Rapportez 1 cadeau
1. Que vous aurez fabriqué ou acheté (entre 2€ et 3€)
2. Emballez-le dans du papier rose pour les femmes et bleu pour les hommes

Fête de Noël
-Photobooth
-Maquillage
-Labyrinthe
-Contes de Noël
Du 19 au 23 Décembre
Venez profiter des grandes festivités de Noël!
De nombreuses activités vous attendent
Jardin Anglais de Montdidier
de 14h00 à 16h30

Cinéma Municipal Hollywood Avenue : Festival MONTDISNEY

Du 26 au 31 décembre 2022

Une semaine de rêve avec la magie des films d'animation Disney / Pixar
Renseignements : cinemamunicipalhollywoodavenue@gmail.com
Facebook : Cinéma Municipal Hollywood Avenue
Tel : 03.22.73.08.21

NOMBREUSES ANIMATIONS PRÉVUES !

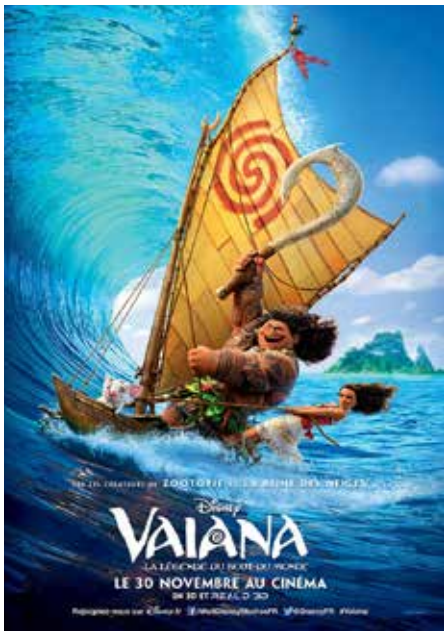

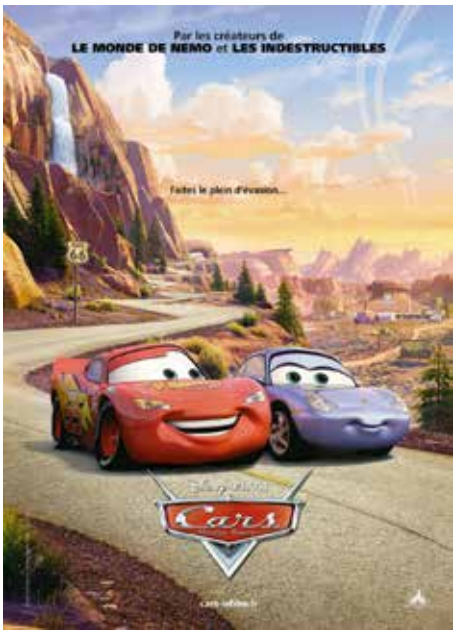

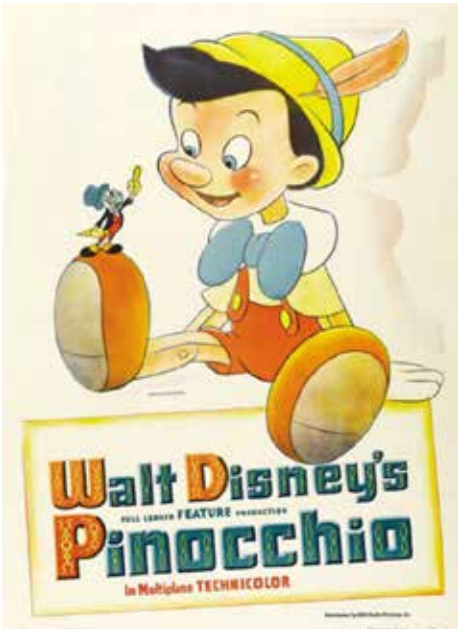

Les horaires et les animations seront disponibles vers le 15 décembre avec la sortie de AVATAR 2 : LA VOIE DE L'EAU

Envie de sortir ?
Découvrez nos animations à venir

Exposition «Monsieur cent têtes»
Du 5 au 26 janvier

EXPOSITION « Monsieur cent têtes » dans le hall de la mairie
Monsieur a rendez-vous. Il essaie successivement toutes les têtes de son placard sans pouvoir se décider. L'arrivée de son amoureuse mettra un terme à cette séance d'essayage… quitte à en perdre la tête.

Galette/Thé dansant
Mardi 17 janvier

Venez passer un moment de convivialité autour d'une galette des rois où les rois et reines seront célébrés. Avec l'orchestre Intermède - Salle des fêtes Jean Dupuy – de 14h00 à 18h30.
Gratuit pour les plus de 60 ans, sur inscription au service communication
Tarif : 5 €

Nuits de la lecture
Samedi 21 et dimanche 22 janvier

Les 7e Nuits de la lecture, organisées pour la deuxième année consécutive par le Centre National du Livre, se tiendront du 21 au 22 janvier 2023.
Le public sera invité à se réunir autour du thème de la peur.
Des contes et albums pour enfants allant des histoires fantastiques aux enquêtes policières seront proposées avec le motif de la peur imprégné. Cette peur qui nous invite à explorer toutes les formes de narration, tous les formats de lecture…en particulier la nuit !!

ET AUSSI…

Jeux de société
Mercredi 11 janvier
Après-midi jeux de société à la salle des fêtes Jean Dupuy de 14h00 à 17h00. Ouvert à tous.

Atelier lecture
Mercredi 8 février
Atelier lecture à la salle des fêtes Jean Dupuy de 14h00 à 17h00. Ouvert à tous.

Conférence du Cercle Maurice Blanchard
Samedi 11 février
Conférence du Cerce Maurice Blanchard « Nos cathédrales gothiques » à 14h00 en salle Maurice Blanchard. Entrée gratuite.

Défilé Mardi-gras
Mercredi 22 février
Défilé costumé à 14H30 - Goûter à la salle des fêtes Jean Dupuy à 16h00.… Animations diverses...

Atelier origami (pliage de livres)
Jeudi 26 janvier et 23 février 2023

Venez faire revivre vos livres anciens en les transformant en véritables œuvres d'art à la bibliothèque de 14h30 à 16h00. Pour les adultes.

Sur inscription au 03.22.98.38.14
(6 adultes maximum)

Soirée Saint-Valentin
Samedi 18 février

Soirée Saint-Valentin à la salle des fêtes Jean Dupuy - repas dansant animé par Antares sonorisation – 19h

Tarifs :
20€ adhérent Montdidier,
25€ non-adhérent Montdidier ou adhérent hors Montdidier
30€ non-adhérent hors Montdidier.

Réservation en mairie les vendredis matin : 06/01, 13/01 et 20/01 et samedi matin 28/01.

Service eau et assainissement

Pensez à la mensualisation pour 2023

Pensez à la mensualisation pour vos factures d'eau. Si vous souhaitez vous mensualiser, veuillez transmettre votre demande et votre RIB au Service de l'Eau avant le 31 décembre 2022 par mail eau.montdidier@gmail.com ou directement en mairie.

ÉTAT-CIVIL

Depuis septembre, la commune compte :
- 12 naissances
- 7 mariages
- 50 décès

Des permanences POINT JUSTICE SOMME

Un conflit de voisinage ? Un litige avec un artisan ? Des questions pratiques sur votre séparation ? Des problèmes au travail ? …
Le POINT JUSTICE de la Somme vous apporte des informations gratuites et confidentielles sur vos droits et obligations.

Par téléphone : un juriste diplômé vous répond et vous oriente vers les professionnels de droit adaptés en fonction de vos demandes, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h30, puis de 13h30 à 17h00.
3039 / 03.22.45.03.51

Des permanences d'accès au droit de proximité sont mises en place sur l'ensemble du département de la Somme (AMIENS HAM ABBEVILLE PERONNE MOREUIL ROYE…)

N'hésitez pas à visiter notre site pour connaître l'ensemble des lieux de permanences : www.cdad-somme.fr

Gratuité et anonymat garantis.

Résidence Séniors
Bâtisseur de bien-être pour mieux vieillir ensemble

La mairie propose, avec Urbanature, un village séniors adapté aux personnes âgées autonomes. Une offre avec des loyers encadrés.
Au total, 27 logements de plain-pied et éco-conçus (construits essentiellement en matériaux naturels et renouvelables) verront le jour d'ici quelques années sur un terrain municipal situé sur la zone d'activité de la Roseraie.
Ce village a pour objectif de vivre ensemble dans un habitat convivial. Des espaces communs seront proposés aux locataires tels que : potager, boulodrome, local à vélos, salle de convivialité, etc.

Vous avez 60 ans ou plus ?
Vous aimeriez habiter dans une petite maison au milieu d'un espace verdoyant et desservi par la navette ? Vous êtes en recherche d'un lieu ou des activités et des services pourraient être proposés ?

N'hésitez pas, préinscrivez-vous auprès de notre service logement

RAPPEL

N'oubliez pas de récupérer vos bons de 5€ !

Comme l'année dernière, chaque foyer de Montdidier pourra venir retirer son chéquier en mairie du 28/11 au 03/12 du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Pour y prétendre, il ne faut avoir aucune dette en cours auprès de la mairie et apporter obligatoirement :
- votre feuille d'impôts 2022 sur les revenus de 2021
- une facture d'eau de moins de 3 mois
- votre pièce d'identité.

POUR INFO

Christian Wyttynck a publié un dernier ouvrage sur l'histoire et l'origine du nom de la cité de Parmentier, Mont de Didier.

Une bonne idée mais pas au bon endroit

A l'ordre du jour du dernier conseil municipal de Montdidier figurait le point suivant : « Projet de résidence séniors » . Il s'agirait même de deux résidences l'une qui serait située sur la zone industrielle, à proximité de la future gendarmerie, et l'autre à la sortie de notre ville rue Maurice Leconte sur un terrain privé.
Une bonne idée car nous n'avons pas ce type de résidence alors que nous sommes
dans un département ou la population des plus de 60 ans représente plus d'une personne sur quatre, et 30% des plus de 65 ans vivent seuls.
Même si notre arrondissement devrait garder une bonne dynamique démographique le logement des séniors avec la mise en place de services collectifs doit être pensé sans attendre.
Mais il n'est pas concevable d'exiler les futurs occupants de ces résidences aux
extrémités de Montdidier, et cela pour de nombreuses raisons. C'est un projet qui mérite de la réflexion il conditionnera l'organisation de la ville pour plusieurs décennies : les relations inter- générationnelles, le lien social, le dynamisme de notre centre- ville…..
Les personnes âgées , qui sont forcément moins mobiles doivent être au plus près des commerces, des services médicaux et sociaux , du cinéma et garder ainsi leur autonomie sans être dépendantes d'une navette qui a toute son utilité mais ne répondra jamais à de multiples sollicitations.
C'est une opportunité pour réhabiliter la partie du centre hospitalier de part et
d'autre de la rue Armand de Vienne, en particulier l'ancien bâtiment du Cèdre à l'abandon depuis de trop nombreuses années.
La proximité avec la gendarmerie pour des raisons de sécurité n'a pas de sens c'est toute la ville qui doit pouvoir prétendre à vivre en paix, et mettre des logements sur la zone industrielle nuira à des projets d'entreprises et donc à l'emploi !
Ne faisons pas comme certaines villes qui en mettant par exemple le cinéma en périphérie ont vidé le centre-ville. Une loi limite les emprises foncières et à terme interdira toute consommation de foncier : nous avons suffisamment d'espace libre en ville , d'anciennes constructions à l'abandon pour ne pas exiler les séniors en périphérie de Montdidier.
Il faut chercher des partenaires comme la MSA et ses MARPA par exemple ou autres , mais dans tous les cas il faut réoccuper cet espace rue A. de Vienne ou nous avons toutes les compétences médicales à portée de main, et des aides sont possibles pour cela.
Ne confondons pas vitesse et précipitation, prenons quelques mois pour ne pas commettre d'erreurs . Notre ville a une situation financière saine qui lui permet d'emprunter sans alourdir la fiscalité, il n'y a donc pas de raisons de céder à la facilité en confiant la réalisation à une entreprise privée sans contraintes et sans penser à l'aménagement global de la ville et à la qualité de vie de tous ses habitants.

Sylvie Penet Jean-Michel Serres

Les permanences des élus

Catherine QUIGNON
Maire :
Uniquement sur rendez-vous
le 2ème mercredi de chaque mois de 15h00 à 17h00
le 4ème samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

Jacqueline RICQUER
Adjointe au logement et aux séniors :
le jeudi (semaines paires uniquement) de 10h30 à 12h00.
Présidente de commission : Séverine LEFEVRE

Hélène DEBEAUVAIS
Adjointe à l'éducation et à la jeunesse :
sur rendez-vous.
Président de commission : Jean-Charles BRAILLY

Patricia SOISSON
Adjointe à la voirie, à l'urbanisme, aux réseaux et à l'embellissement : sur rendez-vous.
Président de commission : Jean-Bernard BOURGUIGNON

Nadia ROGER
Adjointe à la culture et à l'intergénération :
Pas de permanence.

Christophe TRIPLET
Adjoint à l'économie, au développement durable, à l'environnement, à la mobilité, et à la municipalisation des services : sur rendez-vous.
Présidente de commission : Sandrine SAINT.

Christophe HERTOUT
Adjoint aux finances, à la planification et à la communication :
Sur rendez-vous.

Jean-Marie AUBRUN
Adjoint à la sécurité, à la citoyenneté, au devoir de mémoire et aux anciens combattants :
Sur rendez-vous.
Présidente de commission : Sophia MORDAQUE.

Paul BALNY
Adjoint aux associations et au sport :
Sur rendez-vous.
Présidente de commission : Angélina BLANPAIN.

David MINARD
Conseiller municipal délégué aux impayés, à l'emploi et à la formation
Sur rendez-vous.

Responsable de publication : **Catherine QUIGNON** - Conception : **Ipp&ippcom** Rédaction : **Adeline TRIOUX**
Impression :IMPRIMERIE PLATEAU PICARD - 80500 Montdidier - Tél. : 03 22 78 01 25 - e-mail : ipp@wanadoo.fr
Photographie : **Romain CORNILLOT**- Dépôt légal : ISSN en cours.